

- A Monsieur le Ministre - Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'Enseignement,
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs,
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres,
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes,
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés par la Communauté française ,
- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires subventionnées,
- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires de la Communauté française,
- Aux Directions des écoles secondaires spéciales subventionnées,
- Aux Directions des écoles secondaires spéciales de la Communauté française,
- Aux directions des internats autonomes organisés par la Communauté française,

POUR INFORMATION :

- Aux Directions des centres PMS,
- Aux Membres du service d'Inspection,
- Aux associations de Parents.

Objet : Concours « Classe non fumeur » - Initiative de prévention du tabagisme pour les élèves du cycle inférieur de l'enseignement secondaire

Madame, Monsieur,

Ces dernières années, bien que la plupart des jeunes sachent que fumer nuit gravement à la santé, le nombre de fumeurs et de fumeuses ne diminue plus et les jeunes fument de plus en plus tôt. Les études en la matière démontrent que, plus longtemps un jeune peut se passer du tabac, plus grande est la probabilité qu'il reste non-fumeur et gagne ainsi en qualité de vie.

L'usage du tabac est un fait de société qui ne s'arrête pas aux portes de l'école. Cette dernière est confrontée au tabagisme des élèves et des membres du personnel. Dans le cadre de sa mission d'éducation, l'école peut encourager et promouvoir la prévention des assuétudes et du tabagisme en particulier.

Dans cette optique, je vous propose, depuis deux ans maintenant, de mettre en place des campagnes de prévention des assuétudes adaptées aux besoins de vos établissements.

A côté de ces appels à projets, je ne manquerai pas d'attirer régulièrement votre attention sur les initiatives intéressantes en matière de prévention des assuétudes.

Ainsi, j'ai le plaisir de vous informer que la Communauté française participera, cette année scolaire 2001-2002, au concours européen « Just be smoke free ». Cette initiative, qui vise spécifiquement les jeunes du cycle secondaire inférieur, sera coordonnée par la Fondation contre les Affections Respiratoires et pour l'Education à la Santé (F.A.R.E.S.)

Dans le dépliant ci-joint, vous trouverez les informations utiles pour permettre à vos élèves de s'engager dans cette action porteuse de dynamiques nouvelles, d'échanges et de réflexion en termes de consommation à risques et de qualité de vie. Une affiche annonçant le concours et un bon d'inscription pour l'école sont également annexés.

Pour tout renseignement ou information complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec la F.A.R.E.S., 56 rue de la Concorde à 1050 Bruxelles – téléphone : 02/512.29.36 – fax : 02/512.32.73 – e-mail : fares@euronet.be – site www.fares.be.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.

Bruxelles, le 4 octobre 2001.

Le Ministre de l'Enseignement secondaire
et de l'Enseignement spécial,

Pierre HAZETTE